

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de Kinnear's Mills, tenue à la salle municipale, ce mardi 15 novembre 2021 à 20 h 04.

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège # 1 : M. Robert Sanfaçon
Siège # 2 : M. Roger Gosselin
Siège # 3 : Mme Joanne Labranche
Siège # 4 : Mme Marisol Brochu
Siège # 5 : M. James Allan
Siège # 6 : M. Carl Dubois

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Marquis Bédard.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

La directrice générale informe les citoyens que les membres suivants du conseil municipal ont été assermentés :

Mme Joanne Labranche, conseillère au siège # 3
Mme Marisol Brochu, conseillère au siège # 4
M. James Allan, conseiller au siège # 5

2021-163

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 octobre 2021;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. Nomination d'un maire(esse) suppléant(e);
6. Formation des comités consultatifs municipaux;
7. Dépôt de la liste des personnes endettées pour taxes;
8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil et déclaration des intérêts pécuniaires des personnes liées;
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 505 concernant l'imposition de taxes pour l'année 2022;
10. Fixer la date de la présentation des prévisions budgétaires 2022;
11. Fixer la date concernant l'adoption du règlement numéro 505 concernant l'imposition des taxes pour l'année 2022;
12. Fixer le taux d'intérêt pour l'année 2022;

13. Conseil des aînés de la MRC des Appalaches;
14. Demande d'aide financière Opération Nez rouge;
15. Nomination d'un élu au comité de liaison des moulins;

TRANSPORT ROUTIER

16. Entretien hivernal des chemins;
17. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) – Reddition de compte;
18. Transport adapté;

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

19. Ecce Terra – Offre de service professionnel et proposition budgétaire « Projet de développement des Érables »;
20. Église catholique – système de chauffage;
21. Garage municipal – système de chauffage;
22. Église catholique – travaux d'excavation et pose de membrane;

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

23. Levée de la séance.

2021-164

ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Carl Dubois et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que lesdites minutes soient acceptées et signées.

2021-165

COMPTES DU MOIS

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	17 958,86
C000901	Postes Canada	528,89
C000902	Visa Desjardins	23,00
C000903	Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	25 175,00
C000904	Fonds d'information sur le territoire	15,00
C000905	Gesconel	728,42

C000906	9114-3917 Qc inc. (Adam Vachon)	5 951,39
C000907	Bell Mobilité inc.	102,25
C000908	Xerox Canada Ltée	233,96
C000909	MRC des Appalaches	146,19
C000910	Régie intermunicipale région de Thetford	831,81
C000911	Boutique du serrurier inc.	233,83
C000912	Soudure Jocelyn Nadeau	241,45
C000913	Plomberie Lac AS inc.	1 354,41
C000914	Location d'outils Thetford	2 682,48
C000915	Municipalité St-Jacques-de-Leeds Incendie	14 493,50
C000916	Stéphane Champagne	6 987,61
C000917	Industrie de Ciment La Guadeloupe	1 412,81
C000918	Les Toitures Lessard (membrane église)	6 789,57
C000919	Cegep de Thetford (Bibliothèque)	1 462,76
C000920	Paquet et Fils	331,48
C000921	Pluritec Ltée	494,40
C000922	Thetford Armature inc. (outillage)	2 287,99
C000923	Renaud Cloutier (Sentier fleuri photos drone)	200,00
C000924	Excavations Gagnon et Frères Inc.	737,27
C000925	Robert Sanfaçon (Congrès FQM)	787,58
C000929	Comité d'embellissement Kinnear's Mills	1 679,79
C000930	Petite caisse	77,95
C000931	Agence du revenu du Canada DAS	1 971,87
C000932	Ministère du revenu DAS	5 706,28
C000933	Drouin auto électrique & Fils	112,17
C000934	Caisse Desjardins région de Thetford	451,20
C000935	Caisse Desjardins région de Thetford	352,00
P2100082	Alarme et Communication R.L. Inc.	2 586,94
P2100083	Service Sanitaires Denis Fortier	3 433,04
P2100084	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P2100085	Megaburo	800,79
P2100086	Vivaco groupe coopératif	2 480,74
P2100087	2861-7389 Québec inc. (Rick MacRae)	14 527,11
P2100088	Canac	614,16
P2100089	E.M.P. Inc.	4 886,44
P2100090	Bernier Beaudry Inc.	211,27
P2100091	Plantation Nicholas inc.	1 796,49
P2100092	2861-7389 Québec Inc. (Rick MacRae)	26 366,07
P2100093	C. Jacques électrique inc.	717,60
P2100094	2861-7389 Québec Inc. (Rick MacRae)	3 679,20
P2100095	Lafontaine inc.	105,76
L2100020	Hydro Québec	815,39
L2100021	Bell Canada	439,93
	TOTAL	166 073,03

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillères et conseillers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-166 NOMINATION D'UN MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)

Il est proposé par Mme Joanne Labranche, appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu que M. Carl Dubois, soit nommé maire suppléant du 15 novembre 2021 au 30 avril 2022 et qu'il puisse agir en tant que signataire du compte bancaire de la municipalité, et ce, seulement quand le maire sera dans l'impossibilité d'agir soit en cas de maladie grave ou de vacances prolongées.

2021-167 FORMATION DES COMITÉS CONSULTATIFS MUNICIPAUX

Étant donné qu'en vertu de l'article 82 du *Code municipal* un conseil peut former des comités ayant le pouvoir d'examiner toute question, il est proposé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que, durant la période s'étendant de novembre 2021 à décembre 2022, ceux-ci se partagent comme suit les responsabilités relatives aux différents comités consultatifs de la municipalité :

- | | |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| 1. Robert Sanfaçon | Voirie, embellissement et sécurité civile |
| 2. Roger Gosselin | Sécurité civile, incendie et voirie. |
| 3. Joanne Labranche | Comité famille et Mada. Culture et patrimoine. |
| 4. Marisol Brochu | Loisir et parc. Coordination et communications. |
| 5. James Allan | Culture et patrimoine, comité de dérogation et Communauté anglophone. |
| 6. Carl Dubois | Aménagement, urbanisme et environnement. |

Les personnes désignées pour recevoir les plaintes concernant l'entretien hivernal des chemins sont M. Robert Sanfaçon (418 951-4972) et M. Roger Gosselin (418 332-0825).

2021-168 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES

La directrice générale dépose la liste, en date du 1^{er} novembre 2021, des personnes endettées pour taxes envers la municipalité (art. 112 CM).

Il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers d'expédier aux personnes visées un nouvel état de compte pour les plus anciennes taxes impayées, à savoir celles de 2020 et les années précédentes, et en cas de non-paiement, d'entreprendre des démarches pour la vente desdits biens.

2021-169 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL ET DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES PERSONNES LIÉES.

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les Élections et les Référendums*, tous les élus ont déposé au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière, leur déclaration des intérêts pécuniaires dûment complétée.

2021-170 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 505 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2022 »

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Gosselin, appuyé par Mme Joanne Labranche et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 505 ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires) pour l'année financière 2022, de fixer le taux de la taxe foncière générale, la taxe générale pour le maintien du service de police et la taxe de cueillette des matières résiduelles et recyclables ainsi que d'enfouissement.

Le maire présente le projet de règlement numéro 505, intitulé « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2022 ».

2021-171 FIXER LA DATE DE LA PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022;

Proposé par Mme Marisol Brochu, appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que les prévisions budgétaires 2022 soient présentés et adoptés le 6 décembre 2021 à 19 h 30 à la salle municipale.

2021-172 FIXER LA DATE CONCERNANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 505 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2022 »

Proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que le règlement numéro 505 relatif à l'imposition de taxes pour l'année 2022 soit adopté le lundi 6 décembre 2021 à 19 h 45, à la salle municipale.

2021-173 FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2022

Il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2022.

2021-174 CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES

Il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers d'adhérer au Conseil des aînés de la MRC des Appalaches et de payer la cotisation au coût de 40 \$.

Il est également résolu que Mme Joanne Labranche soit déléguée pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches qui se tiendra le mercredi 24 novembre 2021.

Proposé par M. Carl Dubois
Appuyé par M. Robert Sanfaçon

2021-175 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour faire suite à la demande faite par le Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Thetford, il est proposé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers de verser un don de 100 \$ pour la campagne de financement Opération Nez Rouge.

2021-176

NOMINATION D'UN ÉLU AU COMITÉ DE LIAISON DES MOULINS

Attendu que le comité de liaison des Moulins est composé d'élus, de propriétaires, de citoyens et d'employés de Boralex afin de faciliter les communications entre les différents intervenants;

Il est proposé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que M. Robert Sanfaçon soit nommé au comité de liaison pour les éoliennes.

Adoptée

TRANSPORT ROUTIER

2021-177

ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS

ATTENDU QU'en vertu des articles 4 et 66 de la Loi sur les compétences municipales, une municipalité peut décréter par résolution les chemins dont elle est dispensée d'entretenir l'hiver et ceux dont elle a l'entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Robert Sanfaçon, appuyé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que tous les chemins de la municipalité de Kinnear's Mills qui sont sous la charge de ladite municipalité de Kinnear's Mills, soient fermés à toute circulation à compter du 1^{er} novembre 2021 jusqu'au 15 mai 2022, à l'exception des rues, routes et chemins décrits à l'article suivant :

Que les rues, routes et chemins suivants soient ouverts et entretenus par la municipalité pour le passage des véhicules automobiles durant la saison d'hiver 2021-2022 :

N°	NOM	LONGUEUR
1-	ROUTE MONFETTE	3,88 km
2-	2 ^e RANG	0,59 km
3-	CHEMIN MAGWOOD	3,60 km
4-	CHEMIN DES ÉRABLES	0,43 km
5-	ROUTE COXON	1,50 km
6-	3 ^e RANG	5,97 km
7-	RANG ST-JOSEPH	0,44 km
8-	ROUTE DU 4 ^e RANG	1,87 km
9-	CHEMIN LATULIPPE	0,16 km
10-	CHEMIN CRAIG	2,89 km
11-	ROUTE BÉDARD	0,78 km
12-	CH. DE KINNEAR'S MILLS	1,96 km
13-	ROUTE DU 12 ^e RANG	3,97 km
14-	RANG ALLAN	3,56 km
15-	13 ^e RANG	5,10 km
16-	ROUTE DU 15 ^e RANG	1,16 km
17-	RUE DES ÉGLISES	0,48 km
18-	RUE DES FONDATEURS	0,49 km
19-	CHEMIN TRÉPANIER	0,27 km
20-	RUE LOWRY	0,31 km
21-	RUE DU FOYER	0,23 km
22-	PLACE HARRIET-WILSON	0,12 km

23-	CHEMIN BAILEY	0,80 km
24-	ROUTE DU MOULIN	0,60 km
	TOTAL	41,16 km

Qu'il est imposé et il sera prélevé, au cours de l'année 2022 sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, une taxe foncière générale à un taux suffisant d'après leurs valeurs au rôle d'évaluation de la municipalité, pour pourvoir à une partie du coût d'entretien pour le passage des véhicules sur les rues, routes et chemins.

Dans le cas des chemins fermés pour la saison hivernale, des panneaux signalant la fermeture desdits chemins seront installés aux 2 extrémités de ces derniers.

2021-178

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE
SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION
D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES)**

Dossier : 00031508-1

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES)

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

ATTENDU QUE l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;

2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;

3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

ATTENDU QUE les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Roger Gosselin, appuyée par M. Robert Sanfaçon, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills approuve les dépenses d'un montant de 29 251,55 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-179

TRANSPORT ADAPTÉ

ATTENDU QUE M. Paul Vachon et M. Richard Dubois ne sont plus membres du conseil municipal de Kinnear's Mills;

Il est proposé par Mme Joanne Labranche et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers que M. Marquis Bédard, maire et M. Robert Sanfaçon soient délégués pour représenter le conseil municipal de Kinnear's Mills au Transport Adapté de la région de Thetford.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

2021-180

ECCE TERRA – OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL ET PROPOSITION BUDGÉTAIRE « PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES ÉRABLES »

Il est proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par Mme Joanne Labranche et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers d'accepter l'offre de service professionnel et proposition budgétaire concernant le projet de développement des Érables de la Firme Ecce Terra, Arpenteurs-géomètres. Le budget estimé est de 6 950 \$.

L'ensemble du mandat comprend, entre autres, les étapes suivantes:

- Préparation du dossier et levés terrain;
- Recherches au bureau de la publicité des droits, à la municipalité, à la MRC et au cadastre;
- Traitement informatique;
- Calculs et mise en plan;
- Analyse des titres de propriété;
- Préparation et production d'un projet de lotissement (±8 lots);
- Préparation du plan de subdivision (± 8 lots);
- Préparation des documents requis pour le service du cadastre;
- Préparation et suivi avec la municipalité pour le permis de lotissement;
- Pose des repères d'arpentage (± 17 repères);
- Préparation du certificat de piquetage;
- Coordination et suivi avec les différents intervenants;
- Vérification et copie.

À noter que les frais de dépôt au service du cadastre et les frais du permis de lotissement seront en surplus. De plus, les taxes fédérales et provinciales seront ajoutées aux montants applicables.

Il est également résolu que Mme Claudette Perreault, directrice générale soit autorisée à signer les documents concernant les subdivisions des terrains et de la rue projetée au projet domiciliaire du chemin des Érables par la firme Ecce Terra, arpenteurs-géomètres.

2021-181

EGLISE CATHOLIQUE – SYSTÈME DE CHAUFFAGE

La municipalité de Kinnear's Mills a reçu les quatre soumissions suivantes pour l'installation d'un système de chauffage à l'église catholique :

Climchauffe Inc.

Option 1

Fournir et installer

- 1 ensemble électrique 30 KW 240 volts de marque Dettson
- 1 sortie échangeur d'air
- 1 ensemble de réduct de tôles pour adapter sur les conduits existants
- 1 main d'oeuvre
- 1 mise en marche
- Le démantèlement de l'équipement et la récupération
- Prendre la fournaise de l'église en échange

Le tout pour 3 400 \$ + taxes

Note : Raccord haut voltage non inclus

Option 2

Fournir et installer

- 1 fournaise électrique 30 KW 240 volts de marque Dettson pour le haut
- 1 fournaise électrique 20 KW 240 volts de marque Dettson pour le bas
- 1 sortie échangeur d'air
- 2 ensembles de réduct de tôles pour adapter sur les conduits existants
- 1 main d'oeuvre
- 1 mise en marche
- Le démantèlement de l'équipement et la récupération
- Prendre la fournaise de l'église en échange

Le tout pour 5 950 \$ + taxes

Note : Raccord haut voltage non inclus

PROPANE GRG

- 1 fournaise 120 mbtu 2 STAGE
- 1 lot ferblanterie, modifier conduit air chaud et froid, rack à filtre
- Ligne à gaz
- Cheminée

- Temps d'installation
- Mise en marche

Le tout pour 6 549 \$ + taxes

Note : Travaux électriques et creusage de la tranchée non inclus.
Prévoir l'installation d'une plateforme en ciment, la location du propane et l'entretien annuel.

PG JACQUES

Fournaise pour le RDC Section église

Comprenant :

- Une fournaise Suprême Avantage 30 KW
- Un thermostat programmable
- Une base au sol pour rehausser fournaise du sol
- Un lot de conduit pour adapter à ceux existant
- Une section filtre
- Déconnexion du conduit du sous-sol (sera réutilisé avec la fournaise desservant le sous-sol)
- Installation et mise en marche

Section fournaise au sous-sol Section église

Comprenant :

- Une fournaise Suprême Avantage 27 KW
- Un thermostat programmable
- Une base au sol pour rehausser fournaise du sol
- Un lot de conduit pour adapter au conduit d'air chaud du sous-sol
- Un nouveau conduit de retour d'air passant par-dessus la porte de la chaufferie et allant aspirer au sol
- Une section filtre
- Une grille de retour murale
- Un renfort pour le trou, percer dans le mur de blocs
- Une caisse de filtres (6) pour les deux sections filtres pour une quantité totale de 6 filtres
- Installation et mise en marche

Le tout pour un montant de 13 980 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon, appuyé par Mme Joanne Labranche et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills accepte la soumission de Climchauffe inc. Option 1 pour l'installation d'un système de chauffage à l'église catholique au montant de 3 400 \$ plus taxes. Ce système de chauffage servira pour le sous-sol de l'église.

Note : Un panneau de 200 ampères sera installé pour le système électrique et le branchement de la fournaise au coût maximum de 2 000 \$ par C. Jacques Électrique.

La municipalité de Kinnear's Mills a reçu deux soumissions suivantes pour l'installation d'un système de chauffage au garage municipal.

CLIMCHAUFFE INC.

Fournir et installer

- 1 ensemble électrique 23 KW 240 volts de marque Dettson
- 1 thermostat électronique
- 2 supports muraux pour supporter la fournaise
- 1 retour principal descendant à 2' du sol
- 1 main d'œuvre
- Le démantèlement des conduits centraux et les réutiliser et les sorties
- Prolonger le conduit de 12' central vers la porte
- Laisser la fournaise sur place
- 10 sorties coudées vers le bas
- Brancher le conduit du plafond et le débrancher du bureau

Le tout pour 4 000 \$ + taxes

PG JACQUES

Faire le remplacement de la fournaise au bois pour une fournaise électrique de 27 KW pour le garage

Description :

- Enlever fournaise existante ainsi que le tuyau de cheminée (noir)
- Une fournaise Avantage Suprême 27 KW
- Modifier la position du conduit d'air existante pour donner plus d'espace et installer des renforts sur le conduit
- Installer un total de 12 sorties de 6'' pour permettre le bon fonctionnement

- Lot de conduits de ventilation pour raccorder à ceux existant
- Une section filtre et une caisse de filtres (6)
- Deux supports pour rehausser la fournaise
- Installation et mise en marche

Le tout pour un montant de 6 300 \$ plus les taxes

Il est proposé par M. Roger Gosselin, appuyé par Mme Marisol Brochu et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills accepte la soumission de Climchauffe inc. pour l'installation d'un système de chauffage au garage municipal situé au 330, rue des Fondateurs au montant de 4 000 \$ plus taxes.

Le coût du branchement sera d'environ 500 \$ par C. Jacques Électrique.

Attendu qu'au début des travaux pour la pose de membrane, il a été constaté que l'ancienne membrane était inadéquate et que les travaux seraient plus importants que prévu;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers de payer les factures suivantes pour ces travaux :

2861-7389 Québec inc : 3 500 \$ plus taxes
Les Toitures Lessard : 5 905,25 \$ plus taxes.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

M. Roger Gosselin nous informe que le système de communication pour les pompiers sera modifié.

M. Robert Sanfaçon nous parle d'un projet de sécurité pour le sentier de la rivière Osgood .

M. James Allan mentionne qu'il y a beaucoup de circulation de VTT, que Héritage Kinnear's Mills aimerait offrir des repas chauds et payants une fois par mois (les résidents devront s'inscrire) Projet, voir le Sons d'Cloches de novembre.

M. James Allan mentionne qu'un inspecteur est passé pour la vérification des églises et que le suivi a été fait.

2021-184

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers de lever la séance à 21 h 45.

Marquis Bédard, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Marquis Bédard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.